

que anglais, beau-père de Frédéric, qui résigna lâchement son royaume au Saint-Siège, se déclara son vassal, s'engagea à payer à la cour de Rome un tribut annuel de mille marcs d'argent, et, dépouillé de ses armes et ornements royaux, se soumit honteusement, à genoux, à la cérémonie humiliante de l'hommage, devant un simple légat du pape, assis sur un trône.

Mais à peine eut-on commencé la lecture de cet acte, que tous les ambassadeurs d'Angleterre se levèrent spontanément, et déclarèrent qu'ils s'opposaient à ce qu'on allât plus avant; le comte de Norfolk (1) repoussa avec énergie les prétentions de la cour de Rome. « Je m'étonne, dit-il, qu'on vienne ici nous parler de la donation du roi Jean, car on devrait savoir qu'un roi d'Angleterre ne peut, sans le consentement de ses barons, soumettre le royaume à une domination étrangère; nous ne sommes point venus à ce concile pour laisser humilier et insulter la nation anglaise; nous y sommes venus pour demander justice des exactions et des rapines de la cour de Rome. Croyez-vous que l'Angleterre puisse voir de sang-froid tous les bénéfices ecclésiastiques, toutes les richesses du peuple anglais passer entre les mains du clergé italien, et qu'elle se laisse encore long-temps écraser de taxes arbitraires pour satisfaire votre cupidité? Il est temps qu'un pareil despotisme finisse, et nous demandons qu'on s'occupe de le faire cesser. »

Le pontife parut d'abord un peu troublé de cette brusque interpellation, mais, se remettant bientôt, il répondit adroitement que c'était une affaire trop importante et trop délicate pour être traitée légèrement et dans une pareille circonstance; il ajouta qu'on s'en occuperait plus tard; les am-

(1) Nous avons attribué au comte de Norfolk, comme chef de l'ambassade anglaise, cette interpellation au pape; cependant Mathieu Paris dit que ce fut Guillaume de Pouveric, un des membres de cette ambassade, qui prit la parole.